

Notice explicative - Championnats Seniors Plus 2023

Saisie de l'engagement et de la fiche équipe par ADOC





- 1) Connectez-vous à votre compte ADOC (il faut avoir les droits « Gestionnaire ») ;
 - 2) Cliquez sur l'onglet « compétition » puis « Par équipes : Mes équipes » ;
 - 3) **Sélectionner niveau (comité)** puis cliquez sur rechercher
 - 4) **Le statut d'engagement de l'équipe :**
 - 3 statuts peuvent exister : « A confirmer », « A valider par l'organisateur », et « validé par l'organisateur » que l'on retrouve dans la colonne engagement de la liste équipes.
 - ✚ En cliquant sur le libellé « A confirmer » de la colonne engagement, une fenêtre s'ouvre en info-bulle : elle informe sur la période d'ouverture à la confirmation ainsi que des actions possibles du club sur son équipe. Si la période le permet, le club a le choix de retirer l'équipe du championnat en « supprimant l'équipe » ou bien de confirmer l'engagement ».
 - ✚ Le club a confirmé l'engagement de l'équipe : le statut d'engagement de l'équipe devient « A valider par l'organisateur ».
 - ✚ Le statut « validé par l'organisateur » indique que l'organisateur de l'épreuve a définitivement validé l'engagement de l'équipe, provoquant le prélèvement des droits d'engagement fixés pour l'épreuve.
 - 5) **Inscriptions nouvelles équipes :** Menu « Compétitions » « Par équipes : Inscriptions » le club accède à la liste des épreuves par équipes. Renseignez les champs de façon à trouver le championnat souhaité : Niveau hiérarchique (Comité), Sexe, Millésime sportif, Catégorie puis rechercher.

Vous avez la possibilité de rajouter une ou plusieurs équipes en cliquant sur le libellé « s'inscrire » (en bout de ligne), l'inscription se fait IMMEDIATEMENT avec le message de validation « Equipe inscrite » (en haut à gauche).

Si le club souhaite désinscrire cette équipe, il lui faut se rendre dans le « Menu Compétitions » « Par équipes-Mes équipes », où il retrouvera son équipe inscrite. En cliquant sur le libellé « A valider par l'organisateur », l'option lui sera donnée de supprimer l'équipe.
 - 6) **Le statut de la fiche équipe :**

Comme pour les statuts de l'engagement, 3 statuts existent pour la fiche équipe ; ils reflètent les mêmes processus : « A saisir », « A valider par l'organisateur », et « validé par l'organisateur ».

 - ✚ « A saisir » ce statut indique que la fiche de l'équipe est en attente de saisie, en cliquant sur le libellé « A saisir » une info-bulle s'ouvre indiquant : le nom de l'épreuve, le n° de l'équipe et la période d'ouverture de saisie.

Pour saisir les informations il faut cliquer sur l'icône Ouvrir  situé à gauche.
 - 7) Compléter les onglets : fiche, joueurs, terrains, enregistrer en bas de page.
 - ✚ Le statut « A valider par l'organisateur » indique que la fiche a été renseignée et il a indiqué que la saisie de sa fiche était terminée, elle devient alors en attente de validation définitive par l'organisateur.
 - ✚ Le statut « validé par l'organisateur » indique que l'organisateur de l'épreuve a validé la fiche équipe.
 - 8) **Attention :** Il faut impérativement penser à cliquer sur « validation de la fiche » en bas de l'écran depuis l'onglet « fiche », pour sauvegarder les informations saisies qu'à la validation finale de la fiche.
- NB :** ( Permet d'afficher les paramètres de saisie de l'équipe).
- NB :** Pour plus d'informations concernant la saisie décentralisée vous pouvez consulter le guide utilisateur, disponible depuis ADOC en cliquant sur l'onglet « configuration » puis « aide et support ADOC ». Cliquez ensuite sur « compétition » dans la colonne de gauche puis sur « guide utilisateur composition des équipes ».

Les coordonnées du **capitaine** sont à renseigner lors de la saisie de la fiche équipe.